

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/10/2017

Dossier complet le :

03/11/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0237

1. Intitulé du projet

Construction d'un ensemble immobilier neuf en résidentiel (459 logements) sur un socle commercial au RDC (1920m² de commerces) avec un sous-sol de stationnement résidentiel de 567 places.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI SAINT OUEN COURS DE DOCKS N7

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BARDOT FLORE RESPONSABLE DE PROGRAMME

RCS / SIRET

| 8 | 2 | 5 | | 3 | 8 | 2 | | 3 | 9 | 3 | | L | I | L | L | E |

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	IOTA: Au titre des prélèvements : 1.1.1.0, 1.2.2.0 Au titre des rejets : 2.1.5.0-1 Au titre des impacts sur le milieu aquatique ou sur la sécurité publique: 3.2.2.0-1, 3.2.3.0-1

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le bâtiment faisant l'objet de cette étude s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC de Les Docks de Saint-Ouen dans le 93.

L'opération de 459 logements sera répartie sur un bâtiment allant du R+1 au R+10. Au rez-de-chaussée du bâtiment, se trouveront des locaux d'intérêt public. Le parking sera constitué de deux niveaux de sous-sol sous toute l'emprise du bâtiment et comprendra 567 places de parking.

L'ilot N7 prévoit la construction de 31 176m² de logements et 1920 m² de locaux d'intérêt public.

La parcelle accueillant les constructions est livrée dépolluée par l'aménageur de la ZAC.

4.2 Objectifs du projet

Création de 459 logements et de commerces. Le parking sera constitué de deux niveaux de sous-sol sous toute l'emprise du bâtiment et comprendra 567 places de parking.

L'îlot N7 prévoit la construction de 31 176m² de logements et 1920 m² de locaux d'intérêt public.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Prévisionnel de 24 mois de travaux, comprenant la réalisation de :

- Terrassements et fondations du sous sol
- Voiles contre terres pour le sous-sol
- Superstructure en béton avec façades en pierre semi-porteuses
- Cloisonnement et finitions intérieures
- Végétalisation des toitures en niveaux inférieurs

Chantier réalisé dans le cadre d'une démarche de certification environnementale et soumis à une charte faible nuisances.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiment à usage d'habitation et de commerces.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à dépôt de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'opération de 459 logements sera répartie sur un bâtiment allant du R+1 au R+10. Au rez-de-chaussée du bâtiment, se trouveront des locaux d'intérêt publics. Le parking sera constitué de deux niveaux de sous-sol sous toute l'emprise du bâtiment et comprendra 567 places de parking. L'ilot N7 prévoit la construction de 31 176m ² de logements et 1920 m ² de locaux d'intérêt public sur terrain d'assiette de 9475m ² .	31176 m ² + 1920m ² R+10 Parking N-2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

L'ilot N7 est situé au sud de la ZAC au croisement entre la rue des Lavandiers et la rue Toni Morrison.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 19' 50 " 8.1 Lat. 4 8° 54' 43 " 890

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucune Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF) à proximité, ni d'Espace Naturel Sensible (ENS) recensé dans la commune de Saint-Ouen où les communes limitrophes.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) adopté lors lors du Conseil communautaire du 20 mai 2014 pour Plaine Commune.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'église de Saint-Ouen, inscrite à l'inventaire des monuments historique et l'extrémité Nord-Est du projet, est située dans le périmètre de 500 mètres de protection réglementaire. Le château de Saint-Ouen est inscrit à l'inventaire des monuments historiques, et une partie de celui-ci est classée.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPRN est en cours d'élaboration ainsi qu'une cartographie des anciennes carrières par l'Inspection Générale des Carrières.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ancien site industriel - Terrain livré par l'aménageur dépollué. Rapport de caractérisation des pollutions annexé à la présente pour information.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation de rabattement de nappe d'un volume de prélèvement inférieur à 80m ³ /h. Rejet des eaux dans les réseaux séparatifs d'eau pluviale.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZAC en zone inondable, les anciennes carrières peuvent présenter des risques, la quasi-totalité du territoire de Saint-Ouen est concerné par des risques de dissolution du gypse antéludien. Selon les cartographies du BRGM établie en octobre 2001 pour le compte du département de la Seine Saint-Denis, la zone des Docks de Saint-Ouen où se situe le projet présente un aléa faible concernant le retrait-gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La construction est située dans une zone concernée par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées/vannes. Raccordement aux réseaux départementaux.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents issus du pompage pour rabattement de nappe
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment à usage d'habitation et de commerce produisant des déchets ménagers. Site raccordé au réseau pneumatique de la ZAC.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le territoire des Docks a fait l'objet de nombreuses utilisations industrielles qui se sont côtoyées et/ou succédées dans le passé : gares, entrepôts et magasins généraux, sites de production, port, ...</p> <p>Le projet s'inscrit dans un projet de mutation de la ZAC des Docks, projet qui transforme ce quartier entier de Saint Ouen.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences de ce projet sont à mesurer à l'échelle des impacts de la ZAC.
Leur prise en compte est attestée par l'étude d'impact jointe au présent document.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'impact de ce projet a été mesuré dans le cadre de l'aménagement global de la ZAC des Docks.

La pollution des terrains mesurée et quantifiée par les mesures annexées à la présente.

L'aménageur étant en charge du traitement des pollutions des sols, ce point est indiqué à titre informatif.

Toutefois, les équipes en charge du projet veillent à collecter et vérifier les éléments concernant le traitement de ces pollutions, des analyses contradictoires seront conduites avant début des opérations de construction.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans une ZAC qui a fait l'objet d'une étude d'impact globale. Sa conception s'inscrit parfaitement dans les enjeux de ce projet urbain de grande ampleur et prend en compte l'ensemble des aspects sensibles de cette étude.

De ce fait, une évaluation environnementale limitée uniquement à ce projet ne semble pas utile.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Études de pollution des sols Annexe 8: Étude d'impact à l'échelle de la ZAC

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



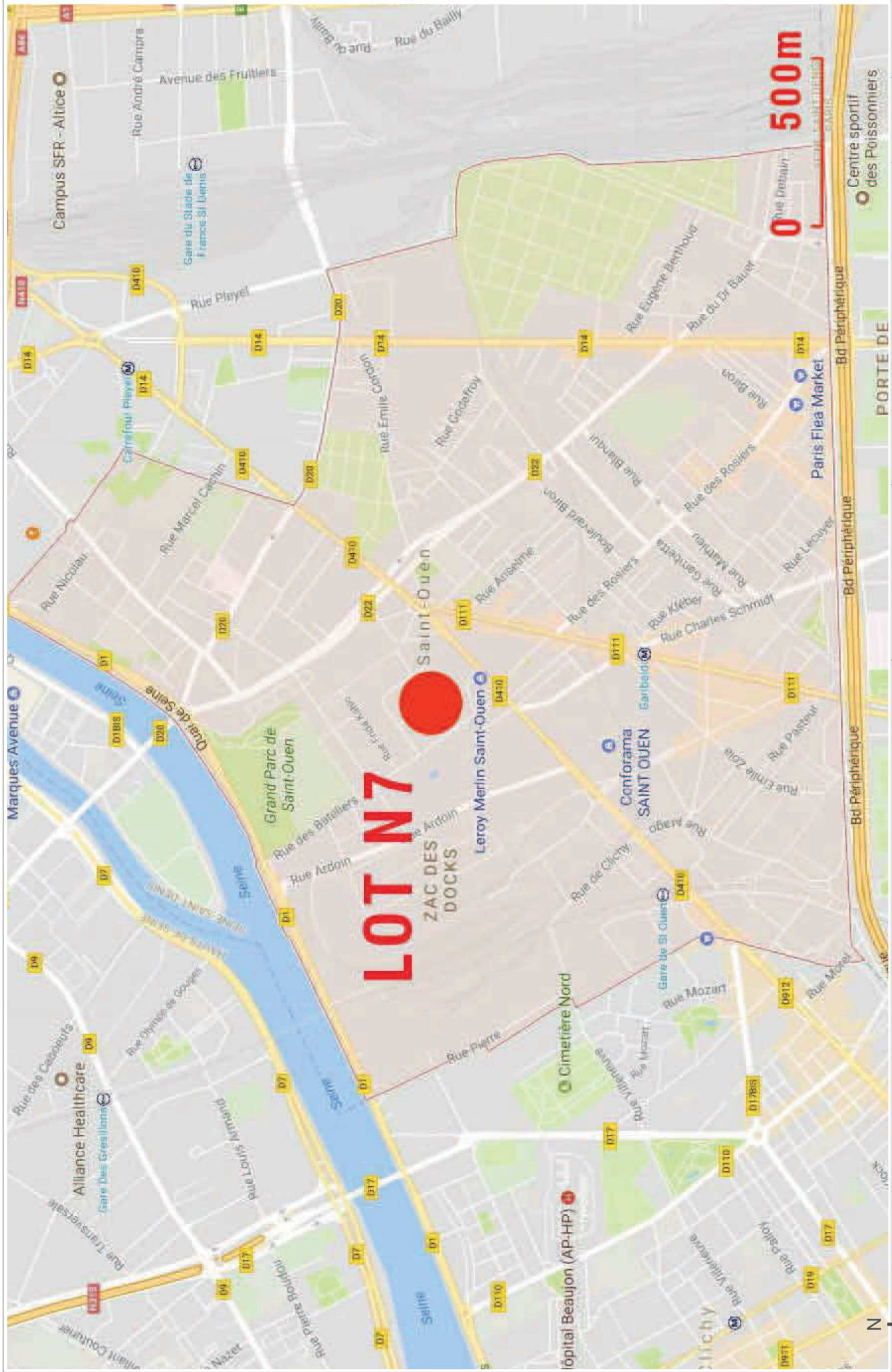
Fait à Paris

le, 03/11/2017

Signature

SCI ST OUEN RUE DES BATELIERS N7
SCI au capital de 1 000 €
Siège Social : 25 allée VAUBAN - CS 50068
59562 LA MADELEINE Cedex
Bureaux : 19 rue de Vienne - TSA 60030
75801 PARIS Cedex 08
Tél. : 01.85.55.10.00
RCS Lille Métropole 825 382 260

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



LES DOCKS

Plan de Situation

20/08/17
date

1/1000
échelle

a
ARTE CHARPENTIER
ARCHITECTES

0552
projet

PC
phase

Ar
émetteur

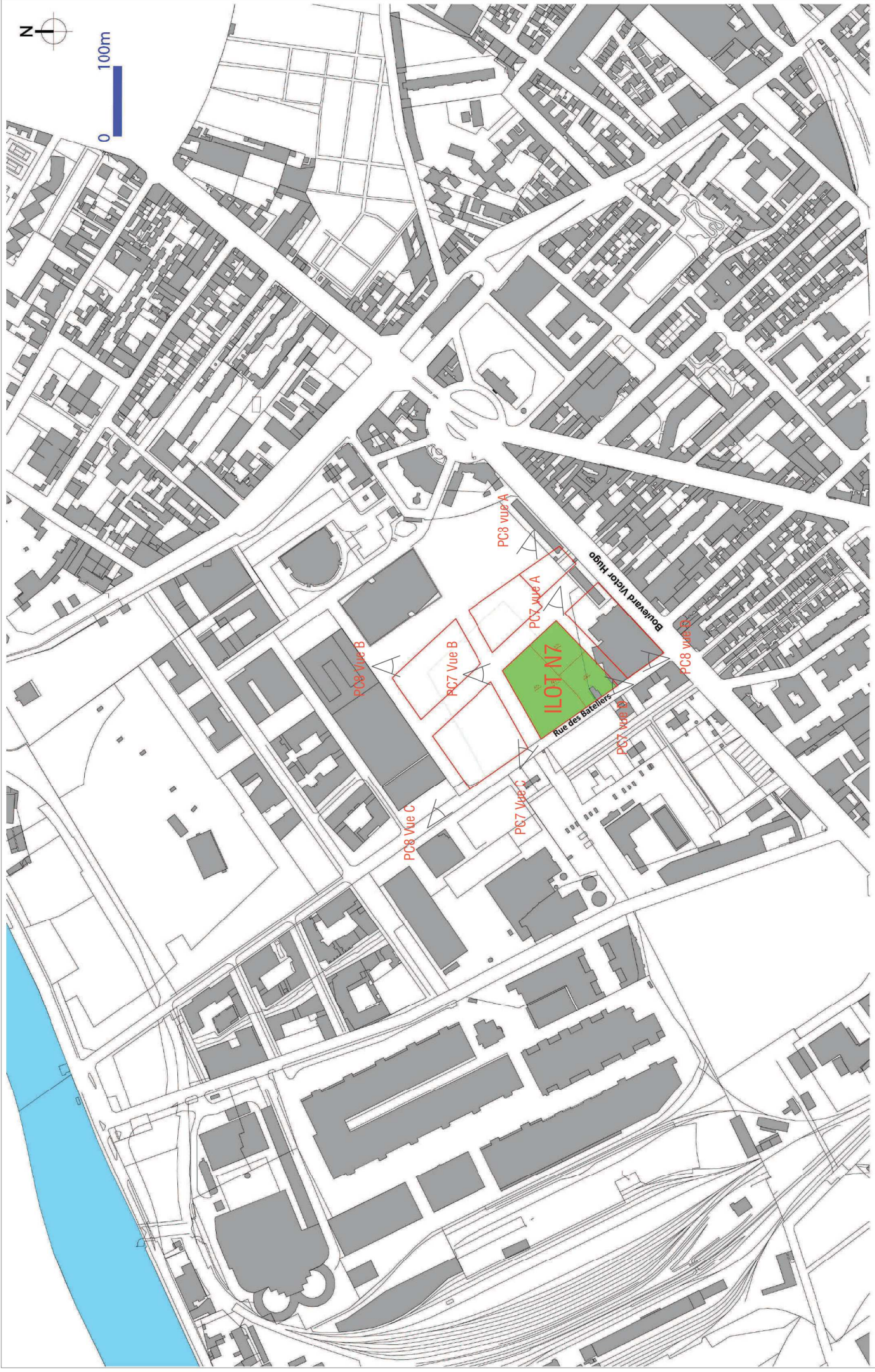
100
Numéro lot

ARC
Nom du lot

Centre sportif
des Poissonniers
bâtiment

PC1.1
type numéro - Repère

indice



LES DOCKS

Plan de Situation

20/08/17
date

1/500
échelle



0552
projet

PC
phase

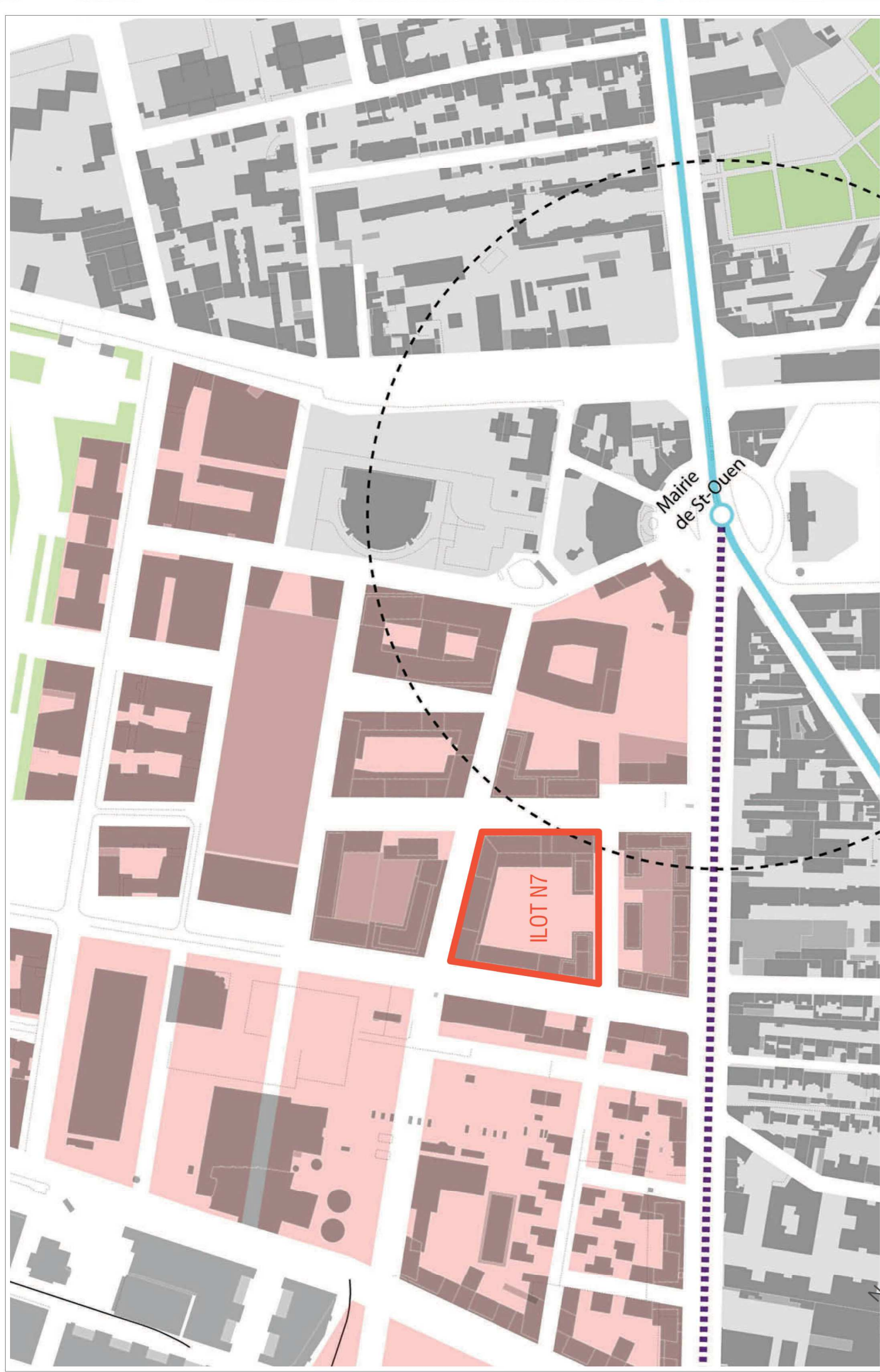
Ar
émetteur

100
Numéro lot

ARC
Nom du lot

PC1.2
type numéro - Repère

indice



LES DOCKS		Plan d'aménagement de la ZAC des Docks		20/08/17	échelle
ARTE CHARPENTIER A R C H I T E C T E S		0552	PC	date	PC1:3
Imprimé le: 04/08/2017 18:24:59 Sauvegardés dans: D:\REVIT_locath\Ar_0552_APP1_MONTAGE_hru.rvt		projet	phase	bâtiment	type numéro - Repère
		émetteur	Nom du lot	zone	indice
		Número lot			

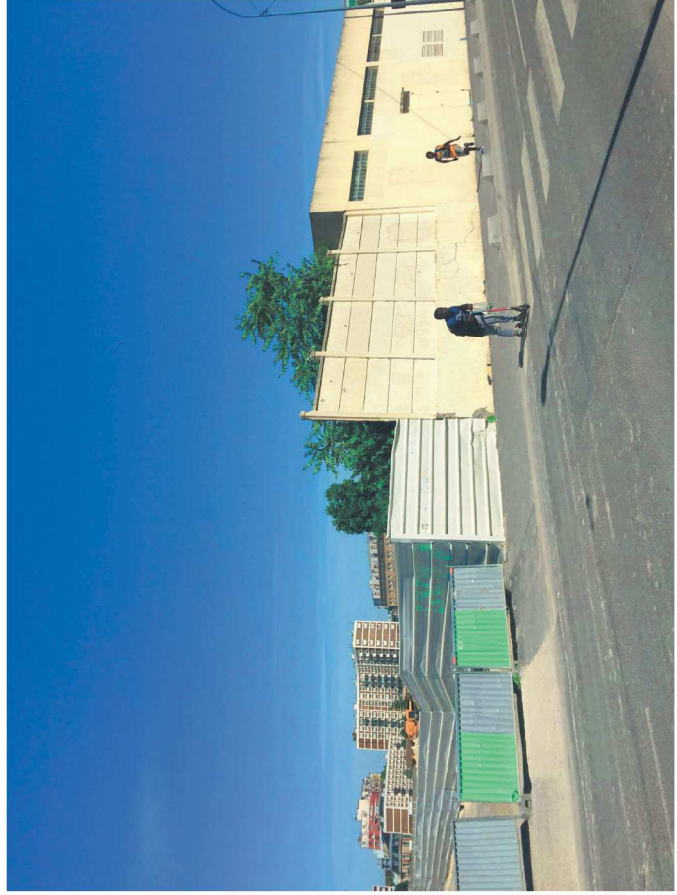
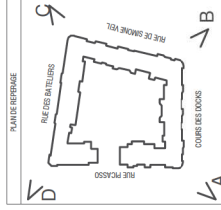




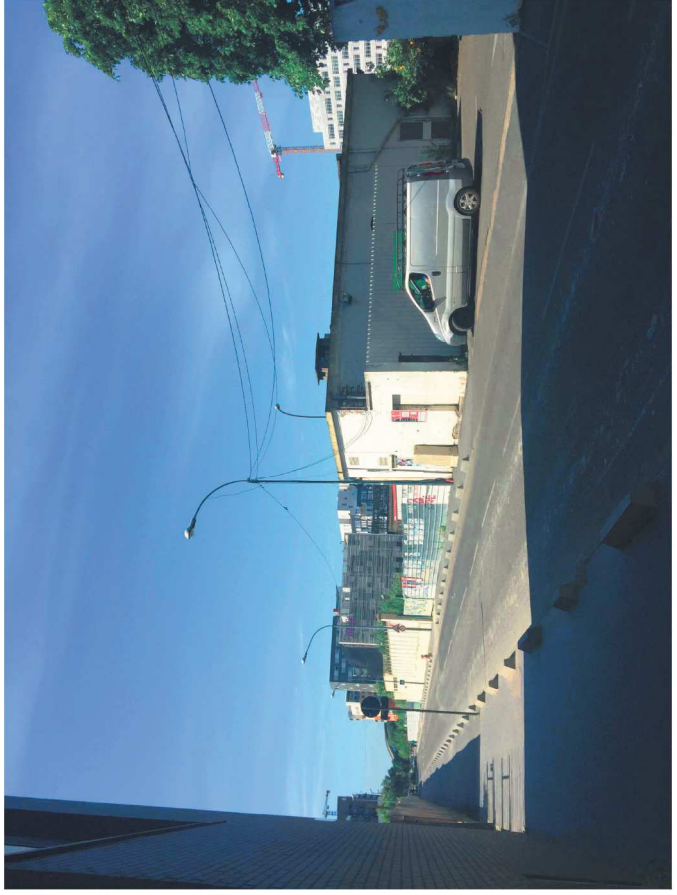
Vue A



Vue B

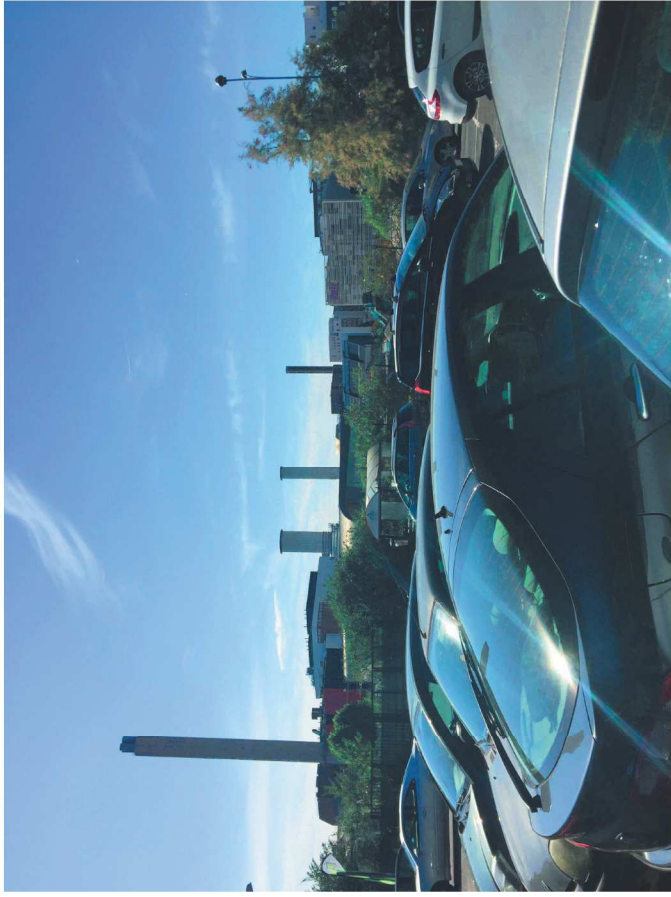


Vue C



Vue D

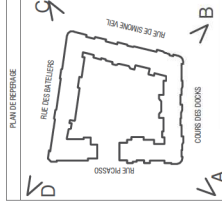
<p>LES DOCKS</p> <p>ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES</p> <p>a</p>	<p>Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche</p>			<p>20/08/17</p> <p>date</p>	<p>1 : 500</p> <p>échelle</p>	
	<p>0552</p> <p>projet</p>	<p>PC</p> <p>phase</p>	<p>100</p> <p>Numéro lot</p>	<p>ARC</p> <p>Nom du lot</p>	<p>PC7</p> <p>bâtiment</p>	<p>type numéro - Repère</p>



Vue A



Vue B



Vue C



Vue D

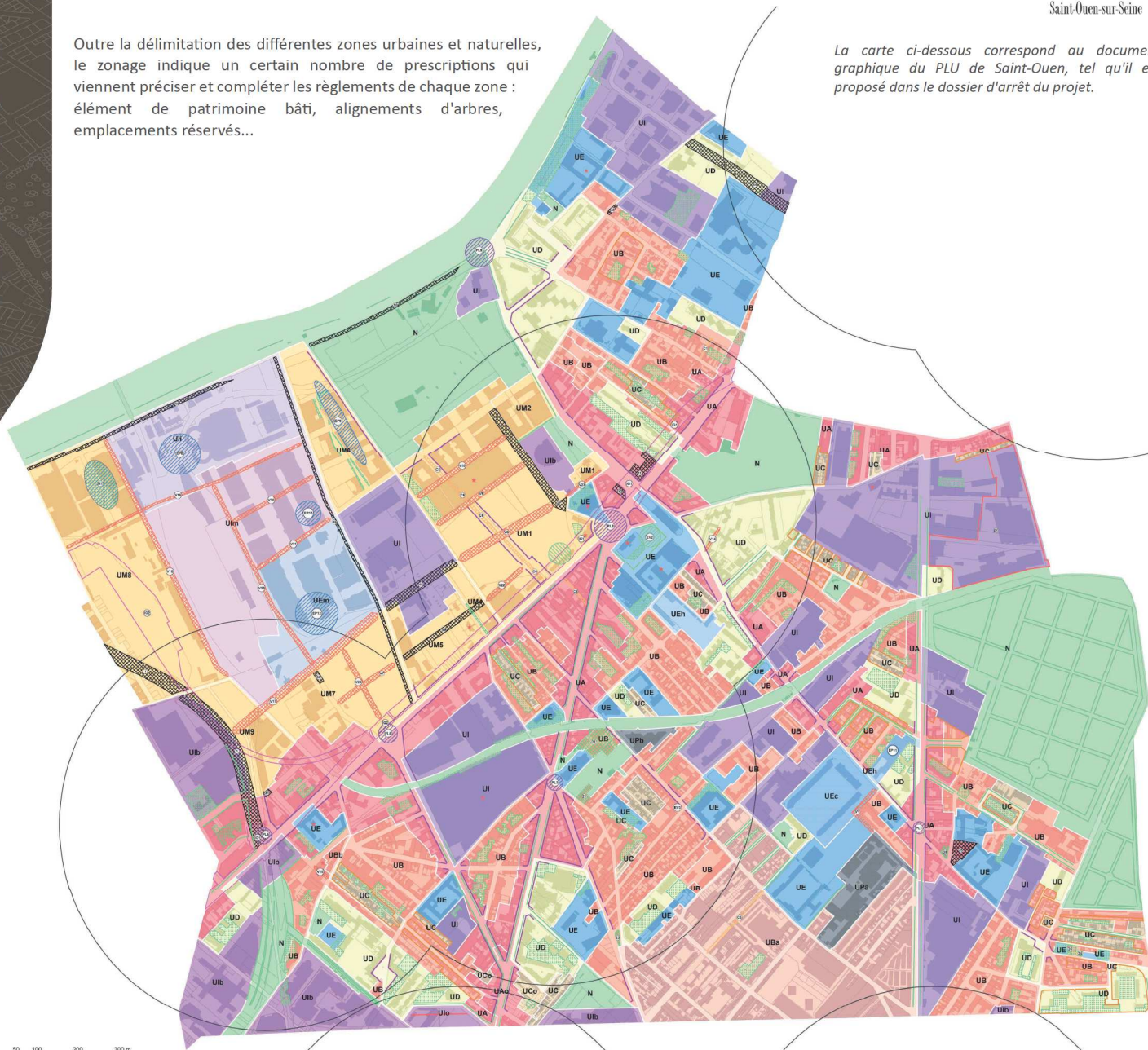
LES DOCKS		Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain		20/08/17	1 : 500
ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES		0552	PC	date	échelle
a		projet	phase	bâtiment	type numéro - Repère
		100	ARC	PC8	indice
		Numéro lot	Nom du lot	zone	

LE ZONAGE ET LE RÈGLEMENT



Outre la délimitation des différentes zones urbaines et naturelles, le zonage indique un certain nombre de prescriptions qui viennent préciser et compléter les règlements de chaque zone : élément de patrimoine bâti, alignements d'arbres, emplacements réservés...

La carte ci-dessous correspond au document graphique du PLU de Saint-Ouen, tel qu'il est proposé dans le dossier d'arrêt du projet.



0 50 100 200 300 m

Zonage réglementaire

N	UC	UEm	UM
UA	UCo	UI	UPa
UAo	UD	UIb	UPb
UB	UE	Uli	
UBa	UEc	Ulm	
UBb	UEh	Ulo	

Prescriptions

Élément patrimoine bâti	Localisation mixte
Alignement d'arbres	Emplacement réservé - Espace vert
Alignement commercial	Espace d'intérêt paysager
Limitation de la hauteur	Création d'espace vert public
Emplacement réservé	Création d'équipement
Espace vert intérieur à créer	Création de chemin

Informations

Création de voie	Périmètre de 500m autour des gares et stations de métro
Création de place	
Localisation d'intérêt général	
Ensemble bâti cohérent	
Périmètre d'attente de projet d'aménagement global	

Les différentes zones et le règlement associé

Le zonage divise le territoire communal en zones Urbaines (U) et Naturelles (N).

- UA** : tissus urbains denses situés au niveau des grandes centralités du territoire, et le long des grands axes de circulation.
- UB** : tissus urbains mixtes à dominante d'habitat, traditionnels de Saint-Ouen, marqués par une diversité architecturale aboutissant à une cohérence urbaine et paysagère à maintenir.
- UC** : tissus pavillonnaires communaux, à maintenir, et dont il s'agit de préserver l'ambiance urbaine.

- UD** : grandes emprises des logements collectifs. L'objectif est de proposer une règle relativement souple, encadrant leur devenir.
- UE** : zone dédiée aux équipements d'intérêt collectif et services publics de la commune.
- UI** : zone dédiée à l'activité économique : l'objectif est de pérenniser ces activités et de permettre leur évolution.

- UM** : zone correspondant aux espaces à vocation mixte (habitat, activités, commerces, équipements...) du site de la ZAC des Docks.
- UP** : zone dédiée à la mise en œuvre de deux projets spécifiques (ancien site Valéo et ancien site Wonder).
- N** : la zone N couvre l'ensemble des espaces naturels de Saint-Ouen, et les espaces offrant une forte qualité paysagère.

Les prescriptions particulières

Les prescriptions particulières sont de différentes natures. Elles peuvent viser à protéger des éléments remarquables (patrimoine bâti, alignement d'arbres, espace d'intérêt paysager), à encadrer le type de construction d'un linéaire (alignement commercial), à définir des principes d'aménagement d'espaces et d'équipements publics (emplacements réservés et localisations)...

Saint Ouen N11

